

Le syndicalisme et l'indépendance,

par Michel Noblecourt

LE MONDE | 12.10.06 | 15h07 • Mis à jour le 12.10.06 | 15h07

Historiquement, ce texte est ce qu'il est convenu d'appeler une table de la loi du syndicalisme. Bernard Thibault, pour la CGT, Jean-Claude Mailly, pour Force ouvrière, et François Chérèque, pour la CFDT, célèbrent cette semaine, dans une même communion, le centenaire de la Charte d'Amiens (13 octobre 1906), qui est restée dans l'histoire comme une proclamation solennelle de l'indépendance du syndicalisme vis-à-vis des partis politiques. Depuis cent ans, c'est un rituel de congrès, surtout à la CGT et à FO, les syndicats se sentant rassurés sur la réalité de leur indépendance par la seule invocation du texte sacré. En réalité, en un siècle, la quête de l'indépendance ressemble plutôt à celle du Graal...

Lorsqu'elle se réunit en congrès à Amiens, du 8 au 14 octobre 1906, la CGT, âgée de 11 ans, est la seule confédération syndicale française. Encore fragilisée par ses luttes internes, elle ne compte guère plus de 300 000 adhérents. La question politique est à l'ordre du jour. Il s'agit pour elle de savoir quelles relations elle va établir avec la Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO), c'est-à-dire le Parti socialiste, qui s'est enfin unifié le 23 avril 1905. Une minorité plaide pour une *"coopération"* et une *"entente"* avec la SFIO. Mais le secrétaire général, Victor Griffuelhes, fait adopter, par 834 mandats contre 8, une motion qui réaffirme que *"la CGT groupe, en dehors de toute école politique, tous les travailleurs conscients de la lutte à mener pour la disparition du salariat et du patronat"*.

Contrairement aux légendes qui l'ont entourée, la Charte d'Amiens n'est pas une proclamation d'apolitisme ou de neutralité de la CGT. Elle s'assigne une *"double besogne, quotidienne et d'avenir"*. Au quotidien, elle entend agir pour *"l'accroissement du mieux-être des travailleurs par la réalisation d'améliorations immédiates"*. Pour l'avenir, elle *"prépare l'émancipation intégrale, qui ne peut se réaliser que par l'expropriation capitaliste"*. La CGT est d'essence révolutionnaire, mais entend agir en toute autonomie. Elle affirme ainsi *"l'entière liberté, pour le syndiqué, de participer, en dehors du groupement corporatif, à telles formes de lutte correspondant à sa conception philosophique ou politique, se bornant à lui demander, en réciprocité, de ne pas introduire dans le syndicat les opinions qu'il professe au-dehors"*.

Approuvée par Jean Jaurès mais contestée par son rival marxiste Jules Guesde, la Charte d'Amiens est le "ni-ni" originel de la CGT : ni inféodation à la SFIO, ni entrisme politique en son sein. Elle servira de boussole à la CGT, et la CFDT, bien que de tradition syndicale différente, en fera sien l'esprit en jugeant que le syndicalisme doit se suffire à lui-même pour oeuvrer à la transformation sociale. Mais la boussole n'empêchera pas les syndicats de sortir du chemin.

Gardienne de la table de la loi, la CGT sera la première à la transgresser. En 1914, au lendemain de l'assassinat de Jaurès, elle se rallie à l'"union sacrée". En 1922, les syndicalistes révolutionnaires exclus de la CGT fondent une CGT-U, U comme unitaire, qui s'empresse d'adhérer à la III^e Internationale. Elle admet ainsi, même si elle obtient qu'il n'y ait pas de relation organique avec le PC, le concept de Lénine selon lequel le socialisme court à la faillite *"si le mécanisme de transmission du Parti communiste aux masses - les syndicats - est mal ajusté ou fonctionne mal"*. Cette théorie de la "courroie de transmission" restera prégnante lors des réunifications de la CGT, en 1936 et en 1943, entre réformistes et communistes. Pendant des décennies, l'appareil de la centrale sera dominé par les militants communistes. De Benoît

Frachon à Louis Viannet, en passant par Georges Séguy et Henri Krasucki, les secrétaires généraux seront au bureau politique du PCF.

"AUX MAINS DES COMMUNISTES"

Le programme de la CGT ressemblait comme un frère à celui du PCF, et la centrale alla, en 1972, jusqu'à nourrir son cahier revendicatif du programme commun de la gauche ! En 1948, lors de sa création, FO, qui avait quitté la CGT parce qu'elle était *"aux mains des communistes"*, fit de l'indépendance sa marque de fabrique. Mais elle bénéficia de la bienveillance de la SFIO, Guy Mollet décidant même, en 1957, d'interdire aux socialistes d'être membres de la CGT. Jusqu'à la chute du mur de Berlin, FO cultiva son anticommunisme, n'hésitant pas, en 1981, à condamner l'entrée de communistes au gouvernement. En proie comme la CGT et la CFDT à l'entrisme des trotskistes, jusque dans sa direction, FO se distingua toutefois de ses rivales en refusant, comme la CFTC et la CFE-CGC, de donner des consignes de vote aux élections.

Née en 1964 de la volonté de rompre les amarres avec l'Eglise catholique, et ayant bataillé au sein de la CFTC contre toute osmose avec le MRP, la CFDT offrait toutes les garanties de l'indépendance. Mais elle s'engagea rapidement dans le combat pour le socialisme autogestionnaire. Cela l'amena à un compagnonnage souvent conflictuel avec le Parti socialiste. Au soutien au programme commun de la gauche, elle préféra, sous la houlette d'Edmond Maire, l'"union des forces populaires". En faisant opérer à sa centrale, en 1978, un recentrage stratégique, où l'aspiration au changement social ne devait plus être subordonnée à un changement politique, M. Maire resyndicalisa l'action syndicale et ouvrit la voie d'une véritable indépendance. A partir de 1986, la CFDT s'abstint d'appeler à voter pour la gauche aux élections.

La quête de l'indépendance syndicale n'a donc pas été un long fleuve tranquille. La CGT a franchi un pas décisif quand M. Viannet décida, en 1996, de ne plus siéger à la direction du PCF. M. Thibault a amplifié cette rupture, le 17 juillet 2001, lors d'une rencontre avec le PCF, où il solennisa sa "démarche indépendante" par le refus de faire de sa centrale la composante d'une majorité politique. Mais le revers qu'il subit, en février 2005, lorsque son comité confédéral national le mit en minorité sur le référendum européen, alors qu'il ne voulait pas donner de consigne de vote, montre que ce combat de l'indépendance est toujours à recommencer.

Pourtant, à six mois de l'élection présidentielle, tous les syndicats cherchent à affirmer leur indépendance. De la CGT à la CFDT, en passant par FO, la CFTC et la CFE-CGC, les confédérations refusent d'être parties prenantes à l'élaboration de programmes politiques. Mais toutes acceptent l'échange, la consultation avec les candidats à l'élection présidentielle et avec les partis politiques, à la seule condition qu'ils soient dans le cercle démocratique. Même la CGT ne rechigne plus à dialoguer avec l'UMP. Et la CFTC rencontre le Parti communiste. Ce patient apprentissage de l'indépendance n'empêche aucun syndicat de rêver encore de transformation sociale. Comme les pères de la Charte d'Amiens.

MICHEL NOBLECOURT

Article paru dans l'édition LE MONDE du 13.10.06